

Compte rendu du Conseil d'administration de l'EWETA 24 AOUT 2010

Présents :

Eric Chardon, Dany Drion, Francis Lorenzonetto, Philippe Manset, Florence Prignon, Dany Simon, Hugues Procureur, Patrick Godart, Nadine Moreau, Laurent Breyne, Michel Carpenne, Walter Afano, Guy Niset, Yves Michel, Jean-Pierre Masse, Maxime Goffinet, Baudouin Piret, Jean-Marie Noel, Françoise Henrotte, Stéphane Emmanuelidis et Alain Klinkenberg.

Excusés :

Ladislav Nagant, Henri Erpicum, Léon-Maurice Haulet, Jean-François Declercq, Paul De Grootte, Jean-Louis Marchant, Béatrice Delperdange

Rédactrice : Sognia Angelozzi

Il est signalé que le quorum requis pour le CA n'est pas atteint.

Approbation des procès-verbaux des Conseils d'Administration du [18 mai 2010](#) et du [4 juin 2010](#)

Les procès-verbaux des conseils d'administration du 18 mai et du 4 juin 2010 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Situation financière : présentation du budget 2010 EWETA – ODETA (les documents suivront)

Eric Chardon présente le budget qui tient compte de la situation des comptes EWETA et ODETA arrêtés au 30 juin 2010.

L'actif présente des variations importantes au niveau des créances pour un total de 119.735 € contre 189.218 € pour l'exercice 2009.

Le passif présente un résultat positif lié à la comptabilisation de l'ensemble des produits.

Le budget EWETA prévoit bien l'équilibre avec même un résultat positif de 5.270 €.

Pour Odeta, on relève un déficit d'environ 4.000 € au 30 juin 2010.

Guy Niset explique que le subside attendu au niveau du Ministre Delizée pour un financement complémentaire des formations alphabétisation est toujours en attente de réponse tant que le gouvernement fédéral est en affaire courante.

On note qu'en additionnant les comptes des 2 ASBL, la situation financière est en équilibre pour la première fois depuis la disparition des projets européens.

Hugues Procureur attire l'attention sur l'utilisation du subside du Fonds de sécurité d'existence wallon qu'il faudra justifier.

Mandats externes UNISOC et UNIPSO : entérinement des candidatures

(Les mandats UNISOC et UNIPSO vous ont été transmis avec la convocation au CA).

Les membres du CA ont reçu par mail les propositions de mandats pour la représentation de l'EWETA à l'UNIPSO et à l'UNISOC dans le cadre du renouvellement de ces mandats externes.

Suivant nos statuts qui eux-mêmes renvoient au ROI de l'EWETA, les mandats externes de l'EWETA doivent être avalisés par un CA et entérinés ensuite par une AG.

Vu l'urgence des renouvellements de mandats à confirmer dans ces 2 instances, Stéphane Emmanuelidis précise que les nouveaux mandats ont été communiqués aux 2 organismes à titre conservatoire pour rester en conformité avec notre ROI.

Guy Niset s'explique sur sa proposition de retrait de son mandat qu'il exerçait à l'UNISOC et sur son souhait de maintenir et poursuivre son mandat à l'UNIPSO.

La question mise en débat de ce CA porte donc sur l'exercice de mandat d'administrateur à l'UNIPSO entre Guy Niset et Sognia Angelozzi.

Il est précisé par ailleurs que les mandats à l'AG et au CA de ces organes de représentation externes n'empêchent nullement tout autre membre de l'EWETA de participer aux groupes de travail mis en place par ex par l'UNIPSO au niveau des accords du Non Marchand.

Dans ces conditions, Guy Niset propose de retirer sa candidature au Conseil d'administration de l'UNIPSO et Sognia Angelozzi est donc officiellement confirmée dans son mandat à l'UNISPO. Cette décision soutient

également l'idée de donner un maximum d'atouts à la directrice de l'EWETA pour assumer sa fonction. Etant donné que le CA n'est pas valablement représenté, cette proposition est actée et reportée pour entérinement à un prochain CA. Il est aussi demandé de refaire le point sur l'ensemble des mandats exercé au nom de l'EWETA.

Cette proposition sous tend également la question de la révision des statuts et ROI de l'EWETA dont les réflexions avaient été entamées par le groupe de travail « restructuration de l'EWETA » qui proposera de se réunir à nouveau pour poursuivre ses travaux.

Dossiers en cours : le point

- GT Contrat d'entreprise
L'EWETA reste en veille sur ce dossier. Une rencontre a eu lieu jusqu'à présent avec l'AWIPH et les OS dans le cadre d'un CEFE élargi.
Les OS ont communiqué leurs propositions d'amendements à l'AWIPH par rapport à la réglementation actuelle sur les contrats d'entreprise. L'EWETA quant à elle a souhaité que ces débats puissent être poursuivis dans le cadre des réunions élargies de CEFE et de faire admettre une fois pour toute, par toutes les parties, le bien-fondé des contrats d'entreprise.
- GT Perte de rendement
L'EWETA participe aux travaux de ce groupe de travail relancé au sein de l'AWIPH. L'EWETA souhaite défendre un avis partagé par l'ensemble de ses membres, or, pour l'instant plusieurs avis s'opposent au niveau des ETA.
Le CA demande au secrétariat de l'EWETA de réunir un groupe de travail Perte de rendement en son sein pour donner une position valable à défendre aux représentants de l'EWETA dans le cadre des travaux menés par l'AWIPH.
Ce groupe de travail se penchera également sur la question de la limitation du subside à 75 % et des propositions de redistribution alternatives à formuler.
- GT Prisons
Plusieurs échanges ont déjà eu lieu avec les responsables de la Régie pénitentiaire et les représentations des fédérations patronales des ETA au niveau de chaque région. Très rapidement, toutes les parties se sont entendues pour conclure un accord de coopération (gentlemen agreement) entre les 2 secteurs. L'idée étant de trouver des solutions à tous les conflits qui peuvent naître sur certains travaux.
- GT Formations personnel d'encadrement pour 2011
Suite à l'interpellation de l'EWETA, l'Administratrice générale de l'AWIPH, Mme Baudine s'est montrée tout à fait ouverte pour une discussion avec l'EWETA sur l'organisation future des formations à partir de 2012. Pour 2011, la procédure de marchés publics étant désormais enclenchée.
L'AWIPH reste sensible au fait de répondre à la réalité de terrain des ETA et à leurs besoins en matière de formation, c'est la raison pour laquelle elle a accepté de rencontrer l'EWETA, une date devrait nous être proposée par M. Gerckens qui reprend ce dossier à l'AWIPH à la place de M. Coppée.
La question de l'obligation de suivre la procédure des marchés publics pour les ETA est soulevée à nouveau.
- GT Classification de fonctions du personnel de production
Le groupe de travail de la Commission paritaire va reprendre ses travaux prochainement sur l'étude des 6 fonctions étalons suivant l'enquête récente lancée auprès des ETA.
- Accords du Non Marchand
Aucune avancée nouvelle dans ces négociations.

Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Fait à Couillet, le 28 septembre 2010,
S. Emmanuelidis, Président

S. Angelozzi, Directrice

[retour au sommaire des PV](#)